

Installation du conseil municipal et rôle des élus



Laurence Nicolas, Raphaël Roux, Laurence Dubon, Pierre Noirot, Joël Xolin, Jean-Marc Sautreau, Charles Monteiro, Robin Heintz, Mohamad Jrad, Marie Jean, François Valentin
Isabelle Hasse, Marie Coletti, Corinne Zieger, Victorien Nicolas, Coralie Guignolet, Julian Lamy, Muriel Leroy, Colette Rottier

Chères Vernaises, chers Vernois,

Avec l'arrivée de l'été, Verny prend une nouvelle fois des couleurs de convivialité, de partage et de vitalité. Notre commune avance, portée par l'énergie de celles et ceux qui la font vivre au quotidien : nos commerçants, artisans, entreprises, associations, bénévoles, services municipaux, enseignants, parents, habitants engagés et élus.

Ce dynamisme est une richesse précieuse. Il se retrouve dans nos commerces de proximité, dans les initiatives économiques qui s'installent ou se développent, dans l'engagement constant de nos associations, dans les animations culturelles, sportives et festives qui rythment la vie du village. Grâce à toutes ces forces réunies, Verny reste une commune vivante, accueillante, solidaire, où il fait bon se retrouver.

L'été sera une belle occasion d'en profiter pleinement. Marché dominical, Guinguettes du Parc, fête de la musique, feu d'artifice, cinéma en plein air, visites du Fort Wagner et autres rendez-vous viendront animer Verny tout au long de la saison. Autant de moments simples et chaleureux pour se rencontrer, échanger, se divertir et partager ensemble le plaisir d'être Vernois.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un très bel été, synonyme de joie, de repos, de découvertes et de divertissement. Que cette période estivale permette à tous de prendre le temps de souffler, de profiter de ses proches et de savourer les beaux moments proposés dans notre commune.

Bel été à toutes et à tous !

Avec mes amitiés

Le 15 mars dernier, vous avez désigné par vos votes l'équipe municipale en charge de l'avenir de Verny pour les six prochaines années. Avec 51,82 % des votes exprimés, la liste Ensemble pour Verny a obtenu la majorité absolue : 15 sièges au conseil municipal et 4 sièges au conseil communautaire. Avec 48,18 % des votes exprimés, la liste Agir pour Verny a obtenu 4 sièges au conseil municipal et 1 siège au conseil communautaire.

La première réunion dite « d'installation » du nouveau conseil municipal s'est déroulée vendredi 20 mars à 20 h sous le regard d'un public particulièrement nombreux.

Victorien Nicolas a été élu maire de Verny (15 voix pour et 4 blancs).

Le conseil municipal décida ensuite d'élire cinq adjoint(e)s. La liste présentée par « Ensemble pour Verny » ayant obtenu la majorité absolue (15 voix pour et 4 blancs) fut élue en totalité.

Responsabilités des adjoints

Vie associative, Culture, Jeunesse : Corinne Zieger

Petite enfance, Affaires scolaires,

Périscolaire, Assurances : François Valentin

Affaires sociales

et vice-présidence du CCAS : Colette Rottier

Travaux : Mohamad Jrad

Finances : Marie Jean

Composition des commissions

(Victorien Nicolas est président de toutes les commissions)

Finances

Coralie Guignolet, Marie Jean, Mohamad Jrad, Charles Monteiro, Laurence Nicolas, François Valentin, Corinne Zieger

Travaux

Robin Heintz, Mohamad Jrad, Julian Lamy, Charles Monteiro, Pierre Noirot, Joël Xolin

Urbanisme et patrimoine

Coralie Guignolet, Isabelle Hasse, Muriel Leroy, Pierre Noirot, Colette Rottier

Mobilité et sécurité routière

Laurence Dubon, Isabelle Hasse, Robin Heintz, Mohamad Jrad, Julian Lamy, Colette Rottier

Communication et citoyenneté

Muriel Leroy, Raphaël Roux, Jean-Marc Sautreau, François Valentin, Joël Xolin, Corinne Zieger

Vie associative et culture

Marie Coletti, Isabelle Hasse, Julian Lamy, Colette Rottier, Raphaël Roux, Corinne Zieger

Vie économique et tourisme

Coralie Guignolet, Marie Jean, Charles Monteiro, Raphaël Roux, Jean-Marc Sautreau, François Valentin.

Environnement et qualité de vie

Marie Coletti, Mohamad Jrad, Muriel Leroy, Laurence Nicolas, Jean-Marc Sautreau, Joël Xolin

Fêtes et cérémonies

Isabelle Hasse, Charles Monteiro, Laurence Nicolas, Colette Rottier

Petite enfance, Scolaire et Périscolaire

Marie Coletti, Laurence Dubon, Coralie Guignolet, Marie Jean, François Valentin, Corinne Zieger

Appels d'offres (CAO)

Victorien Nicolas (*président de droit*)

Mohamad Jrad, Pierre Noirot, François Valentin (*titulaires*)

Robin Heintz, Raphaël Roux, Corinne Zieger (*suppléants*)

Contrôle des listes électorales (CCLE)

Marie Coletti, Laurence Dubon, Charles Monteiro, Robin Heintz, Laurence Nicolas

Victorien Nicolas, maire, est secondé dorénavant par :

1^{ère} adjointe : Corinne Zieger

2^e adjoint : François Valentin

3^e adjointe : Colette Rottier

4^e adjoint : Mohamad Jrad

5^e adjointe : Marie Jean

Conseillers délégués : Isabelle Hasse, Joël Xolin, Jean-Marc Sautreau, Julian Lamy, Muriel Leroy

Que ce soit pour les affaires courantes comme pour les décisions qui l'engagent, votre équipe municipale agit avec la volonté de poursuivre avec dialogue, proximité, soutien aux acteurs qui animent notre village. Elle est à votre écoute pour qu'il continue à faire bon vivre à Verny.

Rôle des conseillers délégués

Gestion de l'occupation

des salles communales : Isabelle Hasse

Communication

et site Internet de la commune : Joël Xolin

Marché : Jean-Marc Sautreau

Sport : Julian Lamy

Environnement et biodiversité : Muriel Leroy

Référents communaux

Référent sécurité routière : Julian Lamy

Correspondant défense : Jean-Marc Sautreau

Référents plan communal de sauvegarde :

Muriel Leroy, Colette Rottier

Représentants dans les organismes extérieurs

Communauté de Communes

du Sud Messin (CCSM)

Victorien Nicolas (*1^{er} vice-président*), Corinne Zieger, Jean-Marc Sautreau, Colette Rottier, Raphaël Roux

Syndicat mixte intercommunal

des eaux de Verny (SMIEV)

Titulaires : Mohamad Jrad (*3^e vice-président*),

Muriel Leroy

Suppléants : Robin Heintz, Charles Monteiro

Syndicat mixte d'assainissement

de la Seille aval (SMASA)

Titulaires : Victorien Nicolas (*1^{er} vice-président*),

Pierre Noirot

Suppléants : Isabelle Hasse, Colette Rottier

Syndicat mixte de la Seille (SyMSeille)

(élus de Verny représentant la communauté

de communes du Sud Messin)

Titulaire : François Valentin (*membre du bureau*)

Suppléant : Joël Xolin



Votre Maire
Victorien NICOLAS
Vice-Président
de la CC du Sud Messin



CONSEIL DU 20 MARS 2026
PRINCIPALES DÉCISIONS

- Élection du Maire
- Détermination fixant le nombre d'adjoints et élection des adjoints.

CONSEIL DU 30 MARS 2026
PRINCIPALES DÉCISIONS

- Adoption du règlement intérieur
- Délégations de pouvoir du conseil municipal en faveur du Maire
- Création des commissions municipales et fixation de leur composition
- Fixation du nombre des membres du CCAS
- Élection des membres des commissions d'Appel d'Offres (CAO) et de Contrôle des Listes Électorales (CCLE)
- Désignation des référents communaux et des représentants de la commune dans les instances
- Fixation des indemnités de fonction des élus.

Liste des délibérations et procès verbaux sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

CONSEIL DU 27 AVRIL 2026
PRINCIPALES DÉCISIONS

- Vote des taux des impôts locaux 2026 (maintien à la même valeur qu'en 2025) : taxe foncière sur les propriétés bâties 26,18 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties 43,14 % et taxe d'habitation 17,04 %.
- Subvention communale de 2 100 € à l'école pour les sorties scolaires de l'année 2025/2026, calculée sur la base de 10 € par élève pour 210 élèves répartis sur 9 classes.
- Vote des budgets primitifs 2026 : budget principal de fonctionnement 1 460 913,42 €, budget principal d'investissement 2 474 866,65 €, budget annexe La Ronceraie 1 294 296,82 € et budget annexe Zone le Fort I 298 138,12 €.
- Cession d'un abribus : Afin de conserver l'arrêt des bus, la commune accepte la cession gratuite de l'abribus «Orceval» par la Région Grand Est en assurant son entretien et sa gestion.

CONSEIL DU 15 JUIN 2026
PRINCIPALES DÉCISIONS

- Transmission à la DDFIP d'une liste de 32 contribuables Vernois susceptibles de constituer la Commission Communale des Impôts Directs.
- Désignation de Victorien Nicolas pour représenter la Commune de Verno à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Sud Messin et à l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle.
- Désignation de Charles Monteiro (titulaire) et de Corinne Zieger (suppléante) pour siéger à la Commission Consultative Communale de Chasse.
- Convention de reversement de la part communale de la taxe d'aménagement de la Commune de Verno à la Communauté de Communes du Sud Messin pour la zone le Fort II.
- Subvention de 557 € à l'École de Verno pour le financement d'un projet pédagogique de réalisation d'un recueil de poésies illustrées, élaboré par les élèves avec l'accompagnement d'un illustrateur professionnel (financement à part égale entre la coopérative scolaire, l'APE et la commune).
- Attribution des subventions de fonctionnement aux associations vernoises pour un montant total de 22 133,00 €.

L'école se transforme
Lancement des travaux de rénovation thermique et de construction d'une nouvelle salle de motricité

Dans le cadre de l'amélioration continue des conditions d'accueil et d'apprentissage des enfants, un important programme de travaux va prochainement débiter au sein de l'école. Ce projet comprend à la fois une rénovation thermique des bâtiments existants et la construction d'une nouvelle salle de motricité.

Un projet au service du bien-être des élèves

Ces travaux ont pour objectif de renforcer le confort des enfants et des équipes éducatives, tout en améliorant la performance énergétique des locaux. La future salle de motricité offrira également un espace moderne et adapté aux activités physiques et pédagogiques des élèves de maternelle.

Un calendrier de travaux échelonné

L'installation du chantier débutera à partir du 20 juin, en dehors de l'enceinte scolaire. Les travaux démarreront officiellement le 6 juillet. Deux opérations seront menées simultanément :

- La rénovation thermique de l'école, prévue sur une durée d'environ 10 semaines, de début juillet à fin août.
- La construction de la nouvelle salle de motricité, dont la durée prévisionnelle est de 38 semaines, de juillet 2026 à avril 2027.

Plusieurs opérations préparatoires seront réalisées avant le lancement du chantier, notamment le déménagement temporaire de la salle de motricité et du bureau de la psychologue scolaire, ainsi que l'organisation des différents espaces extérieurs.

Une organisation adaptée pendant toute la durée du chantier

Afin de garantir la continuité du service public d'éducation et la sécurité de tous, une organisation spécifique sera mise en place :

- La psychologue scolaire disposera d'un espace provisoire pendant les travaux.
- Des opérations de tri, de rangement et de stockage temporaire seront réalisées dans les locaux concernés.
- Les classes seront préparées en amont afin de faciliter le déroulement du chantier.
- Les équipements extérieurs, tels que les bacs potagers et certains jeux maternels, feront l'objet d'aménagements temporaires.
- L'accès aux espaces situés derrière la future salle de motricité sera adapté selon l'avancement des travaux.
- Une cour maternelle provisoire ainsi que des cheminements sécurisés seront mis en place pour assurer la circulation des élèves et des personnels.

Une école qui reste ouverte

Tout au long des travaux, l'école continuera à accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. Les équipes municipales, les entreprises intervenantes et l'équipe éducative travailleront en étroite collaboration afin de limiter les nuisances et de garantir la sécurité de chacun.

Nous remercions par avance les familles, les personnels et l'ensemble des riverains pour leur compréhension et leur coopération pendant cette période de transformation. À terme, ces aménagements permettront d'offrir aux enfants un cadre d'apprentissage plus confortable, plus performant sur le plan énergétique et mieux adapté aux besoins pédagogiques actuels.



la vieille salle de jeux qui va être déconstruite

Bilan financier 2021-2025



UNE COMMUNE PEU ENDETTÉE, AUTONOME FINANCIÈREMENT ET TOURNÉE VERS L'AVENIR.

UNE GESTION RIGOREUSE, DES FINANCES MAÎTRISÉES, DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR, AU SERVICE DES HABITANTS ET DES ASSOCIATIONS.

ÊTRE SOLIDE AUJOURD'HUI, POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Toilettes au Parc du Château

Les toilettes publiques automatiques sont en service au Parc du Château depuis début juin pour le confort de tous. La réalisation du paravent intégralement réalisée par les Services Techniques de la mairie a été conçue pour permettre son intégration harmonieuse à proximité de la Maison du Parc et assurer l'intimité des usagers.



Rencontre avec Léo Faber, l'enfant du village qui expose aujourd'hui à Metz

Installé jusqu'au 31 mai à la Porte des Allemands à Metz, le peintre Léo Faber, enfant du village, présente son exposition « Impression de Moselle », un travail inspiré des paysages lorrains, de la lumière des saisons et du patrimoine local. Les habitants du village peuvent toujours admirer la grande fresque représentant un paysage lorrain avec ses vaches, réalisée il y a quelques années au cœur de la commune.

Comment est née ta passion pour la peinture ?

Elle vient de mon père, André Faber, dessinateur de presse, qui m'a transmis le goût du dessin. Enfant, je le voyais travailler et cela m'a donné envie de dessiner.

Ton travail semble très lié à la Lorraine...

Après le Covid et mon retour à Verny, j'ai redécouvert les paysages de mon enfance. J'ai peint des champs, des arbres, des vaches. J'ai compris que le fil conducteur était le paysage lorrain. D'abord sans humains, puis avec des personnages après mon installation à Metz, pour donner plus de vie. C'est ce retour qui a relancé mon travail artistique.

Les habitants sont familiarisés avec la fresque de paysage lorrain avec les vaches réalisée dans le village. Quel souvenir en gardes-tu ?

Un très bon souvenir : ma première fresque en espace public. Chaque jour, des passants s'arrêtaient, des habitants venaient discuter, les joueurs du boulodrome passaient voir l'avancée. Ces échanges rendaient le projet vivant et changeaient mon rapport à l'atelier, souvent solitaire. Ces moments restent très marquants.

Le titre de ton exposition, "Impression de Moselle", fait penser à l'univers impressionniste et à Claude Monet. Est-ce un clin d'œil assumé ?

Oui, totalement. J'ai même envisagé Impression de Moselle Levant. L'exposition prolonge Suite Moselle.

Elle vient de peintures faites à Pont-à-Mousson depuis le bateau de mon père. J'ai cherché à privilégier le ressenti, avec des gris d'hiver, dans l'esprit de l'impressionnisme et de Barbizon. J'y ai trouvé une manière plus sensible de regarder le paysage.

Que peut découvrir le public dans cette exposition à la Porte des Allemands ?

Peintures, dessins et céramiques. Le parcours retrace 3-4 ans de travail, de Verny à Metz. Paysages du pays messin, portraits et scènes de vie composent l'ensemble.

Tu proposes également un atelier participatif pendant l'exposition. Pourquoi cette envie d'associer le public à ton travail ?

Cela vient de Madrid, où j'étais intervenant street art. Aujourd'hui, le partage est essentiel. J'aime transmettre, surtout aux enfants et aux seniors, dans un esprit d'échange. C'est une expérience essentielle pour moi aujourd'hui.

Que ressens-tu en voyant ton parcours évoluer ainsi ?

Je suis heureux d'avoir suivi ma curiosité et d'être revenu en Lorraine. J'ai encore envie de créer et de voyager. Malgré les difficultés du milieu culturel, je veux continuer avec la même envie de créer.



Vendredi 12 décembre concert de Noël - VMA



Vendredi 9 janvier - Vœux à la population



Judis 26 février et 23 avril
Cinéma au Centre Socioculturel Faber



Samedi 7 février
Soirée couscous du Ballon Rouge



Samedi 7 mars - Carnaval de l'APE



Dimanche 22 mars - Zumba party Léo et sa Dream Tim



Mercredi 1^{er} avril
Chasse aux œufs du club ados AFRV



Samedi 25 et dimanche 26 avril
Week-end chantant - Verny Musiques Actuelles



Samedi 25 avril - Passage des motards - Une rose un espoir



Samedi 9 mai
Exposition de véhicules d'époque et médicale au Fort Wagner



Samedi 30 mai - Marche solidaire - Cancer Action

Durant ces 6 derniers mois bien d'autres événements ont eu lieu pour lesquels nous n'avons pas de photos. On peut citer :

SAMEDI 13 DÉCEMBRE : Repas de Noël des seniors – **LES SAMEDI 31 JANVIER, DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER, MERCREDI 11 FÉVRIER ET SAMEDI 21 FÉVRIER :** Spectacles du Février des Théâtres – **SAMEDI 28 MARS :** Loto du Tennis Club Verny – **SAMEDI 16 MAI :** Loto des Archers du Vernois – **SAMEDI 30 MAI :** Soirée poésies et slams de Verny Musiques Actuelles

Lutte contre le frelon asiatique

La commune de Verny en association avec la Communauté de Communes du Sud Messin participe au plan national de lutte contre le frelon asiatique, classé comme espèce exotique envahissante. Près de 85 % de l'alimentation de cet insecte est composée d'abeilles, de guêpes et de mouches, dont environ 40 % d'abeilles domestiques. Plusieurs pièges ont été installés au printemps par les services techniques. Ils sont remplis d'un appât dont l'odeur attire les frelons à l'intérieur. Les frelons entrent par une ouverture équipée d'un réducteur : ils restent piégés, tandis que les abeilles et petits insectes peuvent ressortir. À l'intérieur, un système en entonnoir empêche toute sortie. Entre février et mi-mai, le piégeage permet d'éviter la construction de colonies entières en éliminant les fondatrices. Un nid serait responsable à lui seul de la destruction de quelque 11 kg d'insectes. En automne, les pièges capturent les reines qui ont été fécondées au cours de la saison et qui partent du nid pour aller se mettre en diapause.



Si vous repérez un nid, ne tentez surtout pas de le détruire vous-même et ne vous en approchez pas. Faites appel à un professionnel. Prenez une photo du nid, à distance et en sécurité, si cela est possible. Signalez-le en 3 clics sur <https://www.lefrelon.com/> ou en contactant la mairie par courriel : mairie@verny.fr

Gestion différenciée des espaces verts à Verny : comprendre pour mieux accompagner le changement



Depuis plusieurs années, Verny fait évoluer l'entretien de ses espaces verts pour mieux concilier qualité du cadre de vie et préservation de la biodiversité. Tous les espaces ne sont plus entretenus de la même manière :

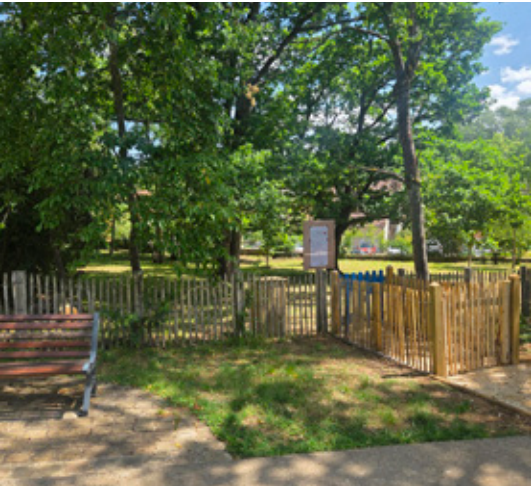
- les lieux très fréquentés restent soigneusement entretenus,
- d'autres zones sont fauchées moins souvent,
- certains espaces (pieds d'arbres, zones naturelles) sont volontairement laissés à la végétation spontanée.

L'objectif : favoriser la biodiversité, protéger les pollinisateurs et adapter nos pratiques aux enjeux environnementaux actuels. Cette évolution peut surprendre, car nos habitudes associent souvent "propreté" à pelouses très rases. Pourtant, une commune plus naturelle n'est pas une commune négligée : c'est une commune plus vivante et plus résiliente. Cette démarche s'inscrit dans une transition progressive, expliquée et accompagnée, pour que chacun puisse mieux comprendre et s'appropriier ces nouvelles pratiques.

Merci à toutes et tous pour votre compréhension et votre participation à cette évolution collective vers une commune plus durable.

Parc canin : une expérimentation pour mieux partager le parc du château

Depuis le 3 juin, un espace de liberté canine est expérimenté au sein du parc du château. Cette initiative répond à une demande de nombreux propriétaires de chiens tout en prenant en compte les préoccupations exprimées par certains riverains. Au-delà d'offrir un lieu adapté aux chiens, ce projet répond également à une attente de nombreux usagers du parc. L'espace canin permet ainsi de mieux concilier les usages : offrir aux chiens un lieu sécurisé pour se dépenser et se socialiser, tout en garantissant aux promeneurs un cadre plus serein. Installé à l'emplacement précédemment occupé par les moutons, cet espace est aujourd'hui sans usage à la suite de la fin d'activité du prestataire. La municipalité a donc fait le choix d'une expérimentation d'un mois, réalisée à très faible coût pour les finances publiques grâce à la réutilisation du site existant. Les services techniques ont assuré le nettoyage et l'aménagement du site. Les élus ont également participé à la réalisation du projet en installant ensemble les 80 derniers mètres de clôture en ganivelles. Un règlement d'utilisation a été mis en place afin de garantir la sécurité, la propreté des lieux et le respect du voisinage. À l'issue de cette période d'essai, une évaluation sera réalisée afin de recueillir les avis des usagers et des habitants.



Nouvelles activités

L'agence « M&L Immobilier » a ouvert récemment une antenne au 8A rue du Fort. L'équipe vous accueille du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h pour tout achat, vente, location et gestion locative (autres horaires et samedi matin sur rendez-vous).
Contact : s.warlop@mlimmobilier.fr - 03 55 00 44 42 ou 06 48 39 97 62
<https://www.mlimmobilier.fr>



Un centre Kid's Poux a ouvert à Verny 2B rue de Metz. Spécialisé dans le traitement naturel des poux et lentes depuis 2015, il propose des soins en institut réalisés par des équipes qualifiées, en plusieurs étapes (1h à 1h30). Audrey vous accueille sur rendez-vous du mardi au samedi.
Contact : kidspouxmetz@gmail.com - 03 87 20 26 89
<https://www.kids-poux.com/metz>

ÉTAT CIVIL

Naissances

Tony Cuinait est né le 29 novembre
Chloé Brand Riou est née le 18 décembre
Lyanna Feller Colombo est née le 30 décembre
Noé Paul est né le 9 mars
Noah Leveaux est né le 10 mars
4 autres naissances ont été enregistrées depuis le mois de novembre

Mariages

Un mariage a été célébré le 7 mars et 3 autres le 5 mai.

Nos peines

Antonin Diamantini le 17 février (23 ans)
Danielle Morvrangé (née Fortina) le 23 avril (80 ans)
Michèle Pozzi (née Neveux) le 3 mai (77 ans)
René Guillien le 5 juin (83 ans) ; il a été pharmacien à Verny et conseiller municipal de 1983 à 1989.

ON EN CAUSE

Nouvelle présidente au club « Verny Loisirs »
Après avoir assuré la présidence de cette association durant plus de 20 ans, Nicole Huchot a décidé de passer le relais à Marie-France Perrin. Ce changement fut officialisé lors de l'assemblée générale du mardi 9 juin.



La mairie en rouge

C'est à l'occasion de la journée mondiale des donneurs de sang le dimanche 14 juin et à l'invitation de la Fédération française pour le don de sang bénévole et l'Établissement français du sang que la mairie de Verny est illuminée en rouge durant quelques jours, afin de sensibiliser à la nécessité des dons (sang, plaquettes, plasma)



AGENDA

Marché les dimanches de 8h à 12h - halle communale

Centre Faber

Samedi 5 septembre de 15 h à 18 h : forum des associations
Samedi 3 octobre : loto du Football Club Verny Louvigny
Samedi 17 octobre : repas dansant de Cancer Action
Samedi 14 et dimanche 15 novembre : bourse aux jouets et articles de puériculture de l'AFRV
Samedi 21 novembre : loto du Lions Club Verny Val de Seille
Vendredi 27 et samedi 28 novembre : marché de Noël de P'tit bout de fil Vernois
Samedi 12 décembre : repas des seniors

Parc du Château

Les samedis 20 juin et 18 juillet : les Guingettes du Parc, saison 4, par Verny Musiques Actuelles
Dimanche 21 juin : fête de la musique, avec Verny Musiques
Jeudi 27 août : cinéma en plein air « Superman »

Autres

Lundi 13 juillet, Fête Nationale, feu d'artifice
Dimanche 4 octobre : brocante et fête patronale
Samedi 10 octobre à partir de 20 h, école et terrain de foot : « Jour de la nuit » animation astronomique
Samedi 31 octobre : Halloween avec l'APE

Fort

Visites du Fort Wagner par l'ADFM, détails sur <https://le-fort-wagner.com> : les dimanches de mai à octobre à 14 h 30, jeudis et dimanches de juillet et d'août à 14 h 30 sur réservation au 06 85 25 47 68



Continuons ensemble !



ENSEMBLE POUR VERNY

Victorien Nicolas
Corinne Zieger
François Valentin
Colette Rottier
Mohamad Jrad
Marie Jean
Isabelle Hasse
Joël Xolin
Jean-Marc Sautreau
Julian Lamy
Muriel Leroy
Marie Coletti
Charles Monteiro
Coralie Guignolet
Robin Heintz

Nous adressons nos remerciements à toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance, avec 51,8 % des suffrages exprimés. Fidèles aux engagements pris devant les habitants, nous continuerons à agir pour une commune vivante, solidaire et attractive.

C'est avec une équipe renouvelée et rajeunie que Victorien Nicolas a été réélu maire. Il a proposé un exécutif composé de cinq adjoints et de cinq conseillers délégués, soit deux de plus que lors du précédent mandat, afin de renforcer le travail d'équipe et dynamiser l'action municipale. Cette organisation est mise en œuvre sans augmentation de l'enveloppe indemnitaire et sans incidence sur les finances communales.

Soucieux du dialogue démocratique, nous avons veillé à associer l'opposition aux travaux municipaux. Elle siège dans toutes les commissions et dispose d'un espace d'expression équivalent à celui de la majorité dans ce bulletin bien qu'une répartition proportionnelle au nombre d'élus aurait également été possible.

Victorien Nicolas a été élu premier vice-président de la communauté de communes et vice-président du SMASA. Mohamad Jrad est vice-président du syndicat des eaux, et François Valentin membre du bureau du SYMSEILLE. Autant de leviers pour défendre les intérêts de la commune.

Plusieurs actions sont déjà engagées :

- Un brise-vue a été installé par les services techniques pour préserver l'intimité des nouveaux sanitaires du parc, désormais opérationnels.
- L'expérimentation du parc canin est en cours pour un mois, avant une concertation avec usagers et riverains afin d'en tirer les conclusions.
- Une évaluation des arbres du parc a conduit à un programme d'élagage pour garantir la sécurité et préserver le patrimoine arboré. Certains arbres très dégradés ont dû être abattus.
- Les travaux de la salle de motricité et de la rénovation thermique de l'école débuteront dès les vacances d'été.

Comme nous l'avions annoncé lors de la campagne, la navette entre la gare de Metz-Ville et la gare TGV Lorraine dessert désormais Verny, afin de faciliter les déplacements des usagers souhaitant rejoindre la gare TGV pour leurs trajets aller-retour.

Il s'agit d'une expérimentation et ce service ne relève pas de notre compétence directe. Rappelons qu'une précédente offre de transport à la demande avait été abandonnée faute de fréquentation suffisante.

Nous agissons avec la communauté de communes afin que cette expérimentation soit également étendue à la desserte de la gare de Metz-Ville, ce qui rendrait le service beaucoup plus pertinent et utile pour les usagers.

Le groupe "Ensemble pour Verny" poursuivra le principe d'apéros citoyens initié lors de la campagne afin de maintenir un dialogue direct et régulier avec les habitants de l'ensemble des quartiers.

Fidèles à notre ambition, nous continuerons à améliorer durablement le cadre de vie et à répondre aux attentes des habitants.

À l'approche des congés d'été, nous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances.

Bien à vous





MERCI !



Nous tenons tout d'abord à remercier chaleureusement les Vernois et les Vernois qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales.

Avec seulement 45 voix d'écart, près d'un électeur sur deux a choisi de soutenir notre projet pour Verny. Ce résultat nous honore et nous oblige. Soyez assurés que nous continuerons à défendre vos idées et à porter vos attentes tout au long du mandat.

Depuis le début de cette nouvelle mandature, nous participons activement aux commissions municipales afin de contribuer aux réflexions et aux décisions qui concernent l'avenir de notre village.

Concernant la navette Lorraine TGV, nous nous réjouissons de voir aboutir une démarche que notre équipe a portée durant la campagne avec le soutien de plusieurs élus de la Région Grand Est. Nous invitons les habitants à utiliser ce nouveau service afin de démontrer son utilité et de contribuer à sa pérennisation.

Le maire a indiqué vouloir obtenir la possibilité pour les habitants de monter à Verny en direction de Metz et inversement. Si cette évolution était obtenue, elle constituerait naturellement une avancée intéressante pour notre commune. **Nous suivrons donc avec attention les échanges engagés avec la Région Grand Est. Cette question permettra de mesurer ou non la capacité de la majorité municipale à faire entendre la voix de Verny auprès des décideurs régionaux.**

Par ailleurs, lors de l'installation du nouveau conseil municipal, **la majorité a fait le choix d'attribuer une indemnité à 11 de ses 15 élus.** Si cette décision est parfaitement légale, nous estimons qu'elle méritait d'être pleinement expliquée aux habitants, tant elle marque une évolution importante dans l'organisation municipale. Pour notre part, nous resterons attentifs à la bonne utilisation de l'argent public et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement de la commune.

Enfin, **nous regrettons que la première décision concernant l'expression des groupes municipaux ait été de réduire l'espace accordé à l'opposition dans ce journal.** Alors que la majorité affirme vouloir travailler avec tous les élus, nous estimons que le débat démocratique mérite au contraire d'être encouragé et respecté.

Notre détermination reste intacte. **Fidèles à nos engagements et à nos valeurs, nous continuerons à être présents, actifs et force de proposition pour défendre les intérêts de Verny.**

Site internet :
www.agirpourverny.fr

Facebook :
<https://www.facebook.com/agirpourverny/>

Instagram :
<https://www.instagram.com/agirpourverny/>

TikTok :
<https://www.tiktok.com/@agirpourverny/>



L'équipe **AGIR POUR VERNY**
Raphaël ROUX - Laurence NICOLAS
Pierre NOIROT - Laurence DUBON